

# Cet accord pourri, on n'en veut toujours pas !

Depuis 1 mois et demi à Mulhouse,

- ✓ Près d'un millier d'ouvriers ont débrayé au moins une fois.
- ✓ Plus de 1800 salariés ont signé la prise de position pour dire « nous n'autorisons aucun syndicat à signer un tel accord contre notre avis ».

Dans tout le groupe PSA, des arrêts de travail ont eu lieu dans toutes les usines, et la prise de position est signée partout.

La fin des « négociations » ne signifie pas la fin du mécontentement ! Ces attaques contre nos paies, nos droits et nos vies ne passent toujours pas aux yeux d'une majorité de salariés !

**Demain jeudi a lieu un CCE à Paris, lors duquel 20 délégués vont se prononcer pour ou contre ce nouveau contrat antisocial.**

**LA CGT VOUS APPELLE A UN ARRÊT DE TRAVAIL  
de 11H24 (fin du casse-croûte) à 13h15 pour la TB  
de 13h15 à 15h pour la TA  
Rassemblement devant chaque usine**

Après ce vote du CCE, 6 délégués centraux signeront ou pas cet accord. Celui de la CGT ne signera pas, celui de la CFDT ne s'est pas prononcé, les 4 autres (FO-CFTC-CFE/CGC-SIA) disent qu'ils vont signer.

Chaque salarié peut s'interroger :

- ✓ Ceux qui veulent signer vous ont-ils demandé votre avis ?
- ✓ Sont-ils passés vous voir pour savoir si vous êtes d'accord avec le blocage des salaires, la perte de la PEG, les mobilités obligatoires, la baisse de la majoration des heures sup, les samedis gratuits, l'over-time, la 4<sup>ème</sup> semaine de congés payés imposée à date fixe, le hold-up sur les jours de RTT, l'arrêt de la subrogation ?
- ✓ Pourquoi les syndicats qui ont appelé à débrayer le 11 septembre, ou qui écrivaient dans leurs tracts qu'ils n'étaient pas d'accord avec les mesures présentées par la direction, ont aujourd'hui le stylo qui les démange, prêts à signer ? Quels intérêts servent-ils ? Ceux des salariés, ou ceux de la direction ?
- ✓ Pourquoi disent-ils que notre avenir est sauvé grâce à cet accord, alors que la direction garantit qu'elle va continuer à supprimer des emplois et que de sérieuses menaces pèsent sur plusieurs

**Chacun d'entre nous a son mot à dire, chacun d'entre nous va être touché par ces mesures.**

**Ne laissons pas quelques syndicalistes décider à notre place !**



# Les mensonges d'un syndicat Faussement Ouvrier...

Dans son tract intitulé « ... *La négociation est à son terme* », un syndicat n'hésite pas à écrire que la direction s'engage sur un certain nombre de points... Mais entre leur discours et la réalité du projet d'accord, il y a un gouffre. Décryptage sur quelques points :

- ✓ FO écrit : la direction s'engage à produire 1 million de véhicules en France en 2016.

**FAUX**

il ne s'agit pas d'un engagement mais d'une « *prévision qui reste soumise à la validité des hypothèses de marché* ».

Quant à l'engagement de ne pas fermer d'usines, il suffit de se souvenir des mensonges de la direction au sujet de la fermeture d'Aulnay, qui n'était qu'une soi-disant « *hypothèse de travail* »... Les promesses n'engagent que ceux qui veulent bien y croire !

- ✓ FO écrit : « *avec l'embauche de plus de 2000 jeunes en alternance redonnant ainsi du sang neuf à notre entreprise (+ de 25% seront transformés en CDI)* »

**FAUX**

Que dit le projet d'accord ? (page 25) « *Compte tenu de la situation de PCA, aucun objectif de recrutement en CDI ne peut être actuellement fixé, tant pour les jeunes salariés que les salariés « âgés ».* »

- ✓ FO écrit : « *Gel des salaires 2014 : en compensation une prime de complément de participation de 400 à 500 euros sera versée au 1<sup>er</sup> trimestre 2015* ».

**FAUX**

Que dit le projet d'accord ? (page 37) « *En fonction des résultats de l'Entreprise, les parties prévoient un supplément d'intéressement ou de participation qui pourra intervenir au-delà de l'année 2014... Les critères des modalités de distribution de ce supplément d'intéressement ou de participation seront définis conformément à la loi.* »

Où est ce chiffre de 400 à 500 euros ??

- ✓ FO écrit : « *Mobilité entre sites : le volontariat restera la règle pour les mobilités entre sites* »

**FAUX**

Que dit le projet d'accord ? (page 15) « *La mobilité interne doit favoriser la recherche prioritaire de la mobilité volontaire, dans le cadre de mobilité applicables...* ».

Une formule volontairement compliquée, mais qui ne cache pas l'idée que si le volontariat n'est pas trouvé prioritairement, ce seront les dispositifs de mobilité obligatoire qui existent dans les contrats qui s'appliqueront.

- ✓ FO écrit : « *Prime d'Evolution Garantie : attribution d'une AI pour ceux qui auraient pu en bénéficier en 2014* ».

**FAUX**

Que dit le projet d'accord ? (page 33) : « *les salariés qui auraient eu une évolution de leur PEG entre le 1<sup>er</sup> avril 2014 et le 31 décembre 2014 feront l'objet d'une attention particulière dans le cadre des AI 2014* ».

« **Attention particulière** » ne veut pas dire « **attribution** » !

- ✓ FO écrit : « *Temps d'ouverture d'une séance de travail\* : sans influence sur le transport ni le covoiturage pour l'ensemble des unités de production* ». (Précédent tract FO : « *Over-time dans la même journée : c'est clair, FO n'en veut pas !* »)

\*ce que la direction appelle la « *garantie journalière de production* », c'est-à-dire un rallongement d'horaire possible de 20 mn par jour.

**FAUX**

Que dit le projet d'accord ? (annexe 4, page 21) : « *la mise en place de cette garantie journalière ne devra pas impacter les salariés quant à l'utilisation des transports collectifs (co-voiturage, lignes de bus,...)* »

Ça ne veut pas dire que parallèlement à la mise en place de l'over-time, la direction ne cherche pas à supprimer des lignes de bus comme elle le fait depuis des années ! Et le fait d'avoir des bus ne rendrait pas ce principe d'over-time plus acceptable !

**VRAI**

FO va signer l'accord...

Retrouvez la totalité de l'accord et de ses annexes sur <http://cgtpsasochaux.free.fr/>

Et pour toute question : cgtps68@gmail.com